

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## caire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

réclamation : contact@mupras.com

prise en charge : pec@mupras.com

d'hésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

 Maladie Dentaire Optique Autres

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : Muy...Société : RAN Actif  Pensionné(e)Nom & Prénom : Mme RADHI KheiraDate de naissance : 01/01/49Adresse : 19 RUE AGHMAT-HAY HANA.....20210 CAERPIACTél. : 0661 42 0848 Total des frais engagés : 2502,00 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Dr. Nadia BENZAKOUR**  
**MEDECIN GENERALISTE**  
**N° 7, 2ème Etage, Lot 12 - Had Soublem**  
**Tél: 05 22 06 42 85 - GSM: 06 00 03 63 41**

Date de consultation : 21/04/21Nom et prénom du malade : RADHI Kheira Age: .....Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  EnfantNature de la maladie : Affection métabolique (sein)

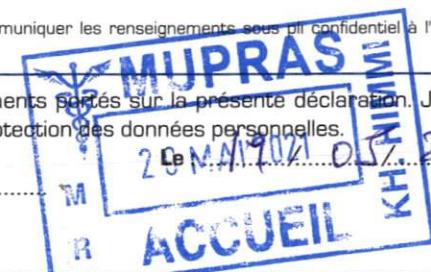
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Carap .....20 MAI 2021

Signature de l'adhérent(e) : .....



# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/04/21	CS			<i>G</i> <i>Dr. Nadjib BENZAKOUR MEDECIN GENERALISTE N° 7, 2ème Etage, Lcl 12, Had Soudem TÉL: 05 22 96 42 85 - GSM: 06 88 05 83 41</i>

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

## ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>L.J. Laboratoire d'imagerie médicale Casavance, tel: 05 22 96 42 85</i>	22/04/21	131600	23000,00

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B 00000000 00000000	MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'E

**Dr. Nadia BENZAKOUR**

**Médecin Généraliste**

Diplômée de la Faculté de Poitiers - France  
Ancienne Interne des Hôpitaux de Poitiers



**الدكتورة نادية بنزاكور**

**الطب العام**

خريجة جامعة الطب بواتيي - فرنسا

Casablanca le : 21/04/2021

نº RADDI Kheira

NPS Papelis

ASAT-ALAT - LDH-GGT

Urée céahine

Urbaine D

ionogramme sanguin

CRP

ACE

CA 15-3

الختلاب لابوميد  
**L'AB BIOMED**  
Laboratoire d'Analyses Médicales  
122, Bd. Oufala, Quartier Racine  
Casablanca, Tel.: 52... AC 13 51/36

**Dr. Nadia BENZAKOUR**

**MEDECIN GENERALISTE**

N° 7, 2ème Etage, Lot 12 - Had Soualem

Tél: 05 22 96 42 85 - GSM: 06 66 85 63 41

# Laboratoire LABIOMED d'Analyses Médicales

LABIOMED -S.N.C. - RC 92541 - IF 01022247 - CNSS 6007670 - Patente 30200179 - ICE 000231012000067

Compte Banque Populaire - 190 / 780 / 21211 5575621 000 3 / 30 / Taha Hocine - Casablanca

122, Bd d'Anfa - Quartier Racine - Casablanca - Tél. : 05 22 48.13.51 / 48.13.86 - Fax : 05 22 48.13.96

## Dr Jalil ELMANJRA

Pharmacien Biogiste  
Ancien Assistant des Hôpitaux de Dijon  
Ancien Interne des Hôpitaux de Strasbourg

## Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Pharmacien Biogiste  
Ancien Interne des Hôpitaux de Besançon  
D.I.U. de Biologie de la Reproduction

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Casablanca le 22 avril 2021

Mme BENZAKOUR KHEIRA femme dr benzakour CZ

FACTURE N°	23413
------------	-------

### Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	70
Urée -----	B	30
Créatinine sanguine -----	B	30
Iono (Na-K-Cl-RA-Ca-PT) -----	B	160
Transaminases -----	B	100
Gamma Glutamyl Transférase -----	B	50
Lactate Déshydrogénase (LDH) -----	B	50
Vitamine D2-D3 (25 OH D) -----	B	400
Protéine C réactive -----	B	100
Antigène Carcino-Embryonnaire -----	B	250
Antigène CA 15 - 3 -----	B	400
		Total : B 1640

### Prélèvements :

Sang-----	Pc	15
-----------	----	----

TOTAL DOSSIER	2 300,00 DH
---------------	-------------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux Mille Trois Cents Dirhams

05 22 48 13 51 / 86 - Casablanca  
122, Bd. D'Anfa Quartier R. - Casablanca  
Laboratoire d'Analyses Médicales  
Dr. ELMANJRA

Dr Jalil ELMANJRA  
Pharmacien biologiste  
Ancien assistant des hôpitaux de Dijon - France



Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Pharmacien biologiste  
Ancien interne des hôpitaux de Besançon - France

Insémination • Fécondation in vitro • Micro-injection (ICSI)

Mme BENZAKOUR KHEIRA  
Dossier N° : 21535109

Dossier ouvert le : 22/04/21 - Edité le : 22/04/21

Page N° 3/3

## VITAMINES

			20/05/20
*	VITAMINE D2-D3 (25 OH-Vitamin D2-D3)	: 24,2 µg/l	21,6 Valeurs usuelles > 30 µg/l Insuffisance 10 - 30 µg/l Carence < 10 µg/l

## BIOCHIMIE

			Antériorités
CRP (Protéine C Réactive) (Cobas C6000 - Technique turbidimétrique)	: 3 mg/l	< 6	29/09/20 4

## MARQUEURS

			24/12/20
ACE (Antigène Carcino-Embryonnaire) (Automate COBAS C6000)	Résultat : 1,67 ng/ml	1,56	

Valeurs usuelles

Non Fumeurs	< 5,0 ng/ml
Fumeurs	< 6,5 ng/ml

ANTIGENE CA 15 - 3 (Automate Cobas C6000)	: 16,47 UI/ml	< 30	15,76
--	---------------	------	-------

Dr Jalil ELMANJRA

Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Dr Jalil ELMANJRA

Pharmacien biologiste

Ancien assistant des hôpitaux de Dijon - France



Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Pharmacien biologiste

Ancien interne des hôpitaux de Besançon - France

Insémination • Fécondation in vitro • Micro-injection (ICSI)

Mme BENZAKOUR KHEIRA

Dossier N° : 21535109

Dossier ouvert le : 22/04/21 - Edité le : 22/04/21

Page N° 1/3

## HEMATOLOGIE

### NUMERATION FORMULE SANGUINE

Antériorités  
24/12/20

Hématies	:	<b>4,42</b>	M/mm <sup>3</sup>	4 - 5,4	4,40
Hémoglobine	:	<b>12,9</b>	g/dl	11,5 - 16	12,8
Hématocrite	:	<b>39</b>	%		
V.G.M.	:	<b>87,6</b>	μ <sup>3</sup>	80 - 100	
C.C.M.H.	:	<b>33,3</b>	%	30 à 36	
T.C.M.H.	:	<b>29,2</b>	pg	27 à 32	
Leucocytes	:	<b>4 980</b>	/mm <sup>3</sup>	4000 - 10000	5420

### FORMULE LEUCOCYTAIRE

P. neutrophiles	:	<b>54,1</b>	%	soit	<b>2 694</b>	/mm <sup>3</sup>	2000 à 7500
P. éosinophiles	:	<b>2,8</b>	%	soit	<b>139</b>	/mm <sup>3</sup>	20 à 800
P. basophiles	:	<b>0,4</b>	%	soit	<b>20</b>	/mm <sup>3</sup>	0 à 200
Lymphocytes	:	<b>35,3</b>	%	soit	<b>1 758</b>	/mm <sup>3</sup>	1000 à 4000
Monocytes	:	<b>7,4</b>	%	soit	<b>369</b>	/mm <sup>3</sup>	200 à 1000
Plaquettes	:	<b>203 000</b>	/mm <sup>3</sup>				150000 - 500000 196000

## BIOCHIMIE

UREE (Cobas C6000)	:	<b>0,38</b>	g/l	0,15 à 0,50	0,27
	:	<b>6,33</b>	mmol/l	2,49 à 8,32	4,5
CREATININE (Cobas C6000)	:	<b>6,0</b>	mg/l	6 à 13	6,7
	:	<b>53</b>	μmol/l	54 à 117	59

Dr Jalil ELMANJRA

Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Dr Jalil ELMANJRA

Pharmacien biologiste

Ancien assistant des hôpitaux de Dijon - France



Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Pharmacien biologiste

Ancien interne des hôpitaux de Besançon - France

### Insémination • Fécondation in vitro • Micro-injection (ICSI)

Mme BENZAKOUR KHEIRA

Dossier N° : 21535109

Dossier ouvert le : 22/04/21 - Edité le : 22/04/21

Page N° 2/3

### IONOGRAMME SANGUIN

				Antériorité 24/02/20
SODIUM (Na+)	: 138	m.eq / l	135 à 150	140
(Potentiométrie Cobas C6000)				
POTASSIUM (K+)	: 4,4	m.eq / l	3,6 à 5,4	4,1
(Potentiométrie Cobas C6000)				
CHLORE (Cl -)	: 104	mmol/l	95 à 108	107
(Potentiométrie Cobas C6000)				
RESERVE ALCALINE	: 22	m.eq / l	21 à 29	27
(Cobas C6000)				
PROTEINES TOTALES	: 75	g/l	60 à 80	64
(Cobas C6000)				
CALCIUM PLASMATIQUE	: 92	mg/l	86 à 107	94
(Cobas C6000)	: 2,3	mmol/l	2,15 à 2,67	2,35
				<u>20/05/20</u>

### ENZYMOLOGIE

#### TRANSAMINASES

				Antériorité 24/12/20
SGOT/ASAT	: 26	UI/l	< 37	21
(Cobas C6000)				
SGPT/ALAT	: 19	UI/l	< 40	13
(Cobas C6000)				
GGT Gamma Glutamyl Transférase	: 20	UI/l	< 55	<u>24/02/20</u> 40
(Cobas C6000)				
L.D.H (lactate déshydrogénase)	: 195	UI/l	100 à 280	229
(Cobas C6000)				

Dr Jalil ELMANJRA

Dr Abdelaziz LEMSEFFER